



Assemblée du Niger

Plan de Travail Annuel 2010

Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes

Pays : NIGER

Effets UNDAF poursuivis :

D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.

Effets du Programme Pays 2009-2013 :

Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté.

Résultats attendus CPAP 2009-2013 :

- Le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est appuyé dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, ainsi que la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision à tous les niveaux et dans les différents secteurs ;
- L'INS est soutenu dans la mise en place d'une base de données désagrégée par sexe incluant le travail non rémunéré des femmes et leur situation dans le secteur informel, aux niveaux national et local ;
- Les institutions ciblées sont accompagnées dans la formulation des mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

Agent d'exécution :

- Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (MP/PF/PE)

Partenaires de réalisation:

- L'Institut National de la Statistique
- Les organisations de la société civile

Résumé

Le PTA «Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes » est élaboré dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) en appui à la programmation 2009-2013. Il est conclu entre le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant de la République du Niger et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Le présent plan de travail annuel couvre l'année 2010 et a pour objectif d'appuyer le MPF/PE pour : (i) Organiser un séminaire national des cadres de haut niveau pour le partage des expériences et élaborer une note d'orientation pour les interventions futures dans le domaine du leadership féminin; (ii) renforcer les capacités des cadres ciblés du système statistique national sur l'approche d'intégration du genre dans le SSN ; (iii) Initier la mise en place d'un observatoire Genre ; (iv) contribuer à l'enquête nationale sur le budget/ temps des activités non économiques des femmes et des hommes; (v) Editer et diffuser un annuaire sur les données désagrégées par sexe du MPF/PE ; (vi) célébrer les journées nationale et internationale de la femme ; (vii) participer aux conférences internationales sur le genre: Beijing +15 ;

Les activités qui y sont définies constituent des priorités du Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Elles sont en adéquation avec les axes stratégiques consignés dans la Politique Nationale Genre et dont la mise en œuvre avec celle des différents programmes et projets sectoriels, contribuera à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et en particulier l'OMD-3 « Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes » sur laquelle est axée la SDRP 2008-2013.

L'agence d'exécution de ce PTA sera le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant.

Au terme de la mise en œuvre de ce programme 2009-2013, les principaux résultats attendus sont : (i) le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est appuyé dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, ainsi que la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision à tous les niveaux et dans les différents secteurs ; (ii) l'INS est soutenu dans la mise en place d'une base de données désagrégée par sexe incluant le travail non rémunéré des femmes et leur situation dans le secteur informel, aux niveaux national et local ; et (iii) les institutions ciblées sont accompagnées dans la formulation des mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

Période couverte : Janvier- Décembre 2010

Composantes du programme Pays: Programme 2 –
Réduction de la pauvreté et l'accélération de
l'atteinte des OMD

Titre de l'intervention: Promotion de l'égalité de
genre et de l'autonomisation des femmes

Code budgétaire: 00045105

Durée du projet : 12 mois

Budget estimatif annualisé 308 500\$

Ressources allouées :

PNUD : 308 500\$

Gouvernement : PM

Approuvé au nom du :

Signature

Date

12 APR 2010

Nom/ Titre

Partenaire de réalisation :

Mme Tchimadem Hadattan Sanady
Ministre de la Population,
de la Promotion de la Femme,
et de la Protection de l'Enfant

PNUD :

Mme Khardiata LO N'DIAYE
Représentant Résident

Section narrative du Plan de Travail Annuel (PTA) 2010

I. **Articulations du PTA avec la Politique Nationale Genre, la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté, le Plan Stratégique du PNUD 2008-2011 et le CPAP 2009-2013**

Le Sommet pour le Millénaire a réaffirmé, à travers l'OMD3, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme un objectif de développement à part entière. Au Niger, le processus de promotion de la femme et de l'égalité de genre a connu un certain nombre d'avancées. Sur le plan législatif, on note la mise en place de dispositions légales et réglementaires comme celles sur les mutilations génitales, la santé de la reproduction et les quotas à accorder aux femmes dans les instances de décision. Le plan institutionnel a été marqué par la mise en place des points focaux genre sectoriels et l'adoption de la Politique Nationale Genre (PNG) en juillet 2008.

Néanmoins, l'analyse situationnelle met en exergue que les femmes demeurent marginalisées dans la gestion des affaires publiques, et l'accès aux opportunités économiques. Les politiques et les programmes de développement ne prennent que partiellement en compte leurs situations souvent plus précaires que celles des hommes et leur vulnérabilité aux chocs sociaux et économiques. Les disparités d'accès aux services publics témoignent des écarts importants qui existent entre hommes et femmes, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'accès au capital.

Les interventions du Programme de Pays 2009-2013 s'inscriront en appui à la réalisation de l'objectif stratégique n°4 de la SDRP qui vise la réduction des inégalités et des vulnérabilités dans la société et de l'effet UNDAF visant que les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix. Elles s'inscriront également dans les orientations stratégiques du PNUD contenues dans le Plan Stratégique et la Stratégie Genre 2008-2011 qui portent sur l'égalité de genre à travers le renforcement de son institutionnalisation à toutes les étapes liées à la planification, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des politiques et programmes nationaux de développement.

Sur cette base, le Programme de Pays 2009-2013 aura pour objectif de soutenir le Ministère en charge de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et les Ministères sectoriels dans le renforcement des capacités des acteurs de développement pour l'analyse, la planification, et le suivi-évaluation des politiques selon le genre ; et la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision.

II. **Zones d'interventions et groupes cibles du PTA**

Les groupes cibles du Programme Pays en relation avec le genre sont : (i) le Ministère en charge de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant et les Ministères sectoriels ; (ii) l'Institut National de Statistique (iii) les organisations de la société civile intervenant dans les domaines de la promotion du genre ; (iv) le Cadre de concertation Genre et Enfance du MP/PF/PE ; et (v) le Groupe Thématique Genre et Droits Humains.

III. Objectifs poursuivis dans le PTA

Conformément au mandat du PNUD, les interventions auront pour objectif de soutenir le Ministère en charge de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant dans le renforcement des capacités des acteurs de développement pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, et la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision.

En 2010, le PNUD appuiera :

- Le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme pour la capitalisation des expériences dans le domaine du leadership féminin et l'élaboration d'une note d'orientation pour les interventions futures;
- L'Institut National de la Statistique (INS) à initier l'intégration du genre dans le système statistique national (SSN);
- Les institutions ciblées pour accompagner la formulation de mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

L'objectif global du Programme de Pays sera de soutenir le Niger dans la réduction des inégalités de genre.

IV. Stratégies de mise en œuvre

Le présent PTA sera exécuté par le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, en collaboration avec les autres institutions intervenant dans le domaine du genre. En collaboration avec le PNUD, le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, veillera à la nécessaire recherche de synergie et la coordination avec les diverses parties prenantes.

V. Principales activités

5.1. Les acquis du PTA 2009

Dans le domaine de la promotion de l'égalité du genre et de l'autonomisation des femmes, le MP/PE a été soutenu dans la vulgarisation et la diffusion de la politique nationale du genre et de son plan d'action décennal 2009-2018 à travers l'organisation de campagnes régionales d'information médiatiques sur l'équité. Ces campagnes ont permis aux acteurs nationaux (organisations des jeunes, ONG, leaders politiques et religieux, représentants des différents ministères au niveau décentralisé et cadres régionaux) de s'approprier la politique nationale du genre et son plan d'action pour en tenir compte dans les politiques, les programmes et les plans d'action.

Le PNUD a également appuyé la disponibilité d'une information de grande qualité sur les relations entre les sexes, les droits de la femme et l'égalité des sexes à l'attention des décideurs par le biais de statistiques ventilées par sexe et pertinentes au genre. Ainsi, la base de données désagrégée par sexe du MP/PF/PE a été actualisée, une évaluation a été menée par l'INS sur le degré d'intégration du genre dans le Système Statistique National et a permis d'identifier les forces et les faiblesses, et de proposer les mesures correctives/recommandations nécessaires pour améliorer la prise en compte du genre dans le Système Statistique National. Enfin, le PNUD a financé la participation du point focal genre de l'INS à l'atelier de formation sous régional de la CEA à Douala visant à diffuser les méthodes et les outils de production de données ventilées par sexe.

Au cours du deuxième semestre 2009, le PNUD a repris la Présidence du Groupe Thématique Genre et Droits humains du SNU au Niger qui était assurée par l'UNFPA. Dans cette nouvelle fonction, le PNUD a coordonné et contribué au financement des interventions du groupe pour: la formulation d'un plan d'actions prioritaires pour le reste de l'année pour la vulgarisation et la sensibilisation sur l'équité du genre en partenariat avec le MP/PF/PE durant les célébrations de la journée nationale de la femme nigérienne, des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, et la célébration des 30 ans de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF).

5.2. Les activités programmées en 2010

Au cours de l'année 2010, les principales activités porteront sur :

- L'organisation d'un séminaire national des cadres de haut niveau pour le partage des expériences dans le domaine du leadership féminin et l'élaboration d'une note d'orientation pour les interventions futures;
- Le renforcement des capacités des cadres ciblés du système statistique national sur l'approche d'intégration du genre dans le SSN ;
- La mise en place d'un observatoire Genre chargé du : (i) collecte, analyse et contrôle des données statistiques désagrégées, et (ii) contrôle du respect des lois favorable au genre et de la prise en compte du genre dans les programmes et politiques ;
- La contribution à l'enquête nationale sur le budget/ temps des activités non économiques des femmes et des hommes;
- L'édition et la diffusion d'un annuaire sur les données désagrégées par sexe du MPF/PE et l'édition de la brochure « femmes en chiffre 2010 »;
- L'appui au MP/PF/PE dans le cadre de la célébration des journées nationale et internationale de la femme ;
- La participation aux conférences internationales sur le genre (la 53^e session de la commission de la condition de la femme : Beijing +15) ;
- Soutien à la formulation du programme Conjoint Genre du SNU et le Gouvernement du Niger ;

VI. Résultats attendus du PTA en référence au CPAP

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre du PTA 2010, qui concourent à la réalisation des produits CPAP sont les suivants :

- Le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme est appuyé pour la capitalisation des expériences dans le domaine du leadership féminin et l'élaboration d'une note d'orientation pour les futures interventions;
- L'intégration du genre dans le système statistique national (SSN) est initiée;
- Des données nationales sur le budget/temps des activités économiques des femmes et des hommes sont disponibles ;
- Un annuaire et une brochure « femmes en chiffre » 2010 contenant les données désagrégées par sexe sont édités et diffusés;
- Des activités ciblées de communication et de plaidoyer en faveur de l'équité du genre sont soutenues;
- La participation effective et qualitative du Niger à la conférence de Beijing +15 est assurée ;

- Des activités ciblées des cadres de concertation en faveur du genre : (i) Cadre de concertation des PTF et MP/PF/PE « genre et enfance », et (ii) GTG/DH sont promues ;
- Un projet de programme conjoint Genre du SNU est disponible ;
- Les capacités des groupements féminins à Koygolo, Karma et Boubon (communes appuyées par le PNUD) sont renforcées ;
- Le PTA 2009 dans le domaine du genre est exécuté;

VII. Mécanismes de suivi évaluation

L'agent d'exécution du Plan de Travail Annuel « Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes » sera le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant. Dans le cadre du suivi, une situation de référence a été définie au démarrage du PTA. Les cibles annuelles seront déclinées par le Ministère en Charge de la Population, de la Promotion de la Femme afin d'atteindre les résultats escomptés d'ici la fin du programme de pays. Le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant sera chargé du suivi global du PTA et veillera à ce que les activités prévues soient entreprises conformément aux résultats attendus.

Un rapport d'exécution physique et financière sera élaboré et à la fin de chaque trimestre, complétés par un rapport annuel à la fin de l'année 2010. Les rapports renseigneront l'état de réalisation des cibles annuelles et des résultats attendus en fin de programme.

Des réunions seront organisées périodiquement avec les parties prenantes dans le but d'échanger les informations et de convenir de manière consensuelle et dynamique les orientations à prendre. Au terme du projet, un rapport d'évaluation final détaillé et axé sur les résultats sera produit et tous les fonds alloués seront audités conformément aux règlements financiers du PNUD.

Plan de travail annuel: Promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes

Année 2010

Domaine Coopération :	Atteinte des OMDs et réduction de la pauvreté
Programme :	Programme 2 - Renforcement des capacités pour la réduction de la pauvreté et l'accélération de l'atteinte des OMD
Objectif National SDRP:	Recherche de croissance forte, diversifiée, durable et créatrice d'emplois et réduction des inégalités et renforcement de la protection sociale des groupes vulnérables
Effet UNDAF :	D'ici 2013, les institutions nationales et locales gouvernent démocratiquement dans le respect des droits humains, de l'équité de genre et contribuent à la consolidation de la paix.
Effet escompté PP :	Les institutions nationales/locales mettent en œuvre des réformes visant la réalisation des OMD et la réduction de la pauvreté
Situation référence au démarrage :	<ul style="list-style-type: none"> - Le rapport national 2009 sur les OMD met en exergue que le Niger ne serait pas en mesure d'atteindre la plupart des OMD d'ici 2015 - La promotion de la femme et l'égalité de genre connaît des avancées avec la mise en place des dispositions légales et réglementaires comme celles sur les mutilations génitales, sur les quotas dans les instances de décision ; ainsi que l'adoption et la diffusion de la Politique Nationale Genre et de son plan d'action décennal ; Mais les politiques et programmes de développement ne prennent que partiellement en compte les situations les plus précaires des femmes, la vulnérabilité aux chocs socio-économiques ; et les disparités d'accès aux services publics notamment santé, éducation, etc. - Le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant a requis l'appui du PNUD pour la formulation et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux et locaux sur le genre.

Résultats attendus du CPAP	Activités planifiées	Cibles 2010 (résultats attendus du PTA en référence au CPAP)	Chronogramme				Partie responsable	Budget planifié	
			1e T	2eT	3eT	4e T		Description dans le budget	Montant (USD)
R.1 le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est appuyé dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux pour l'analyse, la planification et le suivi-évaluation des politiques selon le genre, ainsi que la promotion d'une plus grande participation des femmes dans les instances de gestion et de décision à tous les niveaux et dans les différents secteurs	Capitalisation/partage des expériences de tous les acteurs ayant des interventions dans le domaine du leadership féminin au Niger	Le Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme est appuyé pour la capitalisation des expériences dans le domaine du leadership féminin et l'élaboration d'une note d'orientation pour les futures interventions	X	x			PNUD	71300 Consultants 71600 DSA 73410 Carburant 74210 Reproduction rapport	5000 500 500 4 000
	Organisation d'un séminaire national des cadres de haut niveau pour le partage des expériences dans le domaine du leadership féminin et l'élaboration d'une note d'orientation pour les interventions futures			x	x		PNUD	Sous Total 71600 Travel & DSA 72500 Fournitures 73100 Locations salle 73410 Carburant 74200 Couverture médiatique 74525 Divers	10 000 5000 1000 1000 2000 2500 5 000
TOTAL R.1.								Sous Total	16 500
									26 500

R.2. L'INS est soutenu dans la mise en place d'une base de données désagrégée par sexe incluant le travail non rémunéré des femmes et leur situation dans le secteur informel, aux niveaux national et local ;	Renforcement des capacités des cadres nationaux ciblés du système statistique national sur l'approche d'intégration du genre dans le SSN (collecte, traitement et analyse des données)	L'intégration du genre dans le système statistique national (SSN) est initiée		X	X	X	X	INS	PNUD	71200 consultant int 71300 Consultants 71 620 DSA 72500 Fournitures 73100 Locations salle 73400 Carburant 74200 couv. media 74210 Reproduction 74525 Divers Sous Total	5000 2000 1000 1000 1000 500 1500 2000 2000 16 000
	Initier la mise en place d'un observatoire Genre chargé de : (i) collecte, analyse et contrôle des données statistiques désagrégées, et (ii) contrôle du respect des lois favorables au genre, et (iii) contrôle de la prise en compte du genre dans les programmes et politiques			X	X	X	X	X	INS MP/PF/PE PNUD	PNUD	71500 VNU nat spéc 2 71300 Consultants 71 620 DSA 72500 Fournitures 72800 Achat matériel informatique (hard & soft) 73100 Locations salle 73400 Carburant 74200 couv. media 74210 Reproduction 74525 Divers Sous Total
	Contribution à l'enquête nationale sur le budget/ temps des activités non économiques des femmes et des hommes	Des données nationales sur le budget/temps des activités économiques des femmes et des hommes sont disponibles		X	X	X	X	DS/MP/PF/PE INS	PNUD	74210 Edition et Reproduction Sous Total	20 000 20 000

	Edition et diffusion d'un annuaire sur les données désagrégées par sexe du MPF/PE	Un annuaire et une brochure « femmes en chiffre » 2010 contenant les données désagrégées par sexe sont édités et diffusés	X	X	X	DS/MP/PF/PE INS	PNUD	74210 Edition et Reproduction	10 000
	Mise à jour et édition de la brochure « femmes en chiffre » 2010			X		INS	PNUD	74210 Edition et Reproduction	10 000
	TOTAL R.2.							Sous Total	10 000
									83 000
R.3. Les institutions ciblées sont accompagnées dans la formulation des mesures spécifiques en faveur de l'équité et de l'égalité de genre	Appui à la célébration de la Journée nationale et internationale de la femme (8 mars et 13 mai)	Des activités ciblées de communication et de plaidoyer en faveur de l'équité du genre sont soutenues	X	X		MP/PF/PE	PNUD	74200 Communicatio 74525 Divers	10 000 5000
	Edition et diffusion de 3 numéros du Bulletin « Genre en action » du MPF/PE		X	X		MP/PF/PE	PNUD	74200 Edition	15 000
	Edition et diffusion de 2 numéros du Magazine « Dai Dai Ci » du Groupe thématique Genre et Droits Humains du SNU				X	PNUD	PNUD	74200 Edition	20 000
	Appui à des activités ciblées de communication et de plaidoyer en faveur de l'équité du genre (16 jours d'activisme, Safem, ect.)			X	X	PNUD	PNUD	74200 – Edition Communication - media 74525 Divers	15 000 8 000
									20 000
									Sous Total

Appui à la préparation et à la participation aux conférences internationales Beijing +15) de la délégation nationale	La participation effective et qualitative du Niger à la conférence de Beijing +15 est assurée	X	X			MP/PF/PE	PNUD	71 600 DSA & Voyage	32 000								
								72500 Fournitures	1000								
								73100 Locations salle	1000								
Participation à Beijing + 15 (délégation PNUD)		x				PNUD	PNUD	73410 Carburant	500								
								74200 Communicatio	2000								
								74525 Divers	2500								
Sous Total									39 000								
Soutien aux activités des cadres de concertation en faveur du genre : (i) Cadre de concertation des PTF et MPF « genre et enfance » et (ii) GTG/DH	Des activités ciblées des cadres de concertation en faveur du genre : (i) Cadre de concertation des PTF et MPF « genre et enfance », et (ii) GTG/DH sont promues	x	x	x	x	MP/PF/PE	PNUD	71 600 Voyage	8000								
								Sous Total									8000
								72500 Fournitures	500								
Soutien à la formulation du programme Conjoint Genre du SNU et le Gouvernement du Niger	Un projet de programme conjoint Genre du SNU est disponible					PNUD	PNUD	73100 Location salle	500								
								73410 Carburant	500								
								74210 Reprographie	500								
									1000								
Sous Total									4000								
								71200 consultant int	24 000								
								71 600 Voyage	2000								
								Sous Total									26 000

